



4 HOURS OF SPA CLASSIC
Règlement particulier
02-03/06/2022

TABLE DES MATIERES

1.	DEFINITION	3
2.	ORGANISATEUR	3
3.	CIRCUIT	3
4.	REGLEMENTATION	3
5.	OFFICIELS FMB	3
6.	CATEGORIES ET CLASSES	3
7.	NOMBRES D'EQUIPAGES ACCEPTES	3
8.	ADMISSION – LICENCE	3
9.	DROITS D'ENGAGEMENT	4
10.	ASSURANCES.....	4
11.	ACCES AU CIRCUIT.....	4
12.	PITBOX.....	4
13.	NUMEROS DE COURSE	5
14.	QUALIFICATIONS.....	5
15.	DEPART	5
16.	ARRIVEE	7
17.	DUREE DE CONDUITE – ETAT DE COURSE DES MOTOCYCLES.....	7
18.	ABANDON DU MOTOCYCLE.....	7
19.	ARRETS AUX STANDS	7
20.	ARRETS AUX STANDS, RAVITAILLEMENT ET REPARATIONS	7
21.	PROCEDURE "STOP & GO	9
22.	PROCEDURE EN CAS DE PROBLEME TECHNIQUE OU DE CHUTE	9
23.	ARRET DES COUREURS	9
24.	CONTROLE ADMINISTRATIF	9
24.1.	SECRETARIAT DE COURSE	10
24.2.	CONTROLE ADMINISTRATIF :	10
25.	CONTROLE TECHNIQUE	10
26.	CHRONOMETRAGE – TRANSPONDEURS – BRASSARDS	10
27.	BRIEFING.....	10
28.	CARBURANT.....	11
29.	ELECTRICITE	11
30.	MINI-BIKES.....	11
31.	ENVIRONNEMENT.....	11
32.	PROCEDURE MEDICALE	11
33.	TIMING	11
34.	MODIFICATION DU REGLEMENT PARTICULIER	11
35.	RECLAMATIONS ET INTERPRETATION DU REGLEMENT	11
36.	PRIMES	11
37.	PODIUM.....	11
38.	ANNULATION DE L' EPREUVE	12

1. DEFINITION

Jumpy ASBL organisera les 4 Hours of Spa Classic les 2 et 3 juin 2022 sur le circuit de Spa-Francorchamps.
EMN : 70/474 – IMN : 195/14

2. ORGANISATEUR

Jumpy ASBL
Adresse : 27, avenue du Stade, 4910, Theux (Belgique)
Téléphone : 0032 (0) 87 53 90 13
Fax : 0032 (0) 87 53 90 01

3. CIRCUIT

Circuit international de Spa-Francorchamps, 55, Route du Circuit, 4970, Stavelot (Belgique).
Développement du circuit : 6,985 Km. Le circuit sera parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre. Toute manœuvre tendant à utiliser le circuit en sens inverse sera sanctionnée par l'exclusion immédiate de la machine et du coureur.

4. REGLEMENTATION

Cette épreuve est régie par le Code Sportif Européen (FIM Europe), par le Règlement des Courses sur Route Européen (FIM Europe), le Règlement des Courses sur Route de la FMB (Fédération Motocycliste de Belgique), leurs annexes respectives ainsi que le présent Règlement Particulier.

5. OFFICIELS FMB

Directeur de Course : Philippe Dobbelaere
Directeur de course adjoint : Philippe Vanhooetghem
Membres de la direction de course : Corneille Baguette, Arthur Bay, Christian Borlon, Cédric Dufloy, John Ruyschaert, Laurence Devos, Robert Scheldeman, Dorine Van der Aa, Marleen Pattyn, Patrick Callens
Délégué environnement : TBA
CFCP : Andre Debrassine, Karl Schweininger
Secrétaire du meeting : Carolane Jupsin
Responsable du contrôle technique : Jean-François Thyron
Membres du staff technique : Daniel Defrenne, Alain Devrieze, André Gilbert, Michel Prumont, Patrick Roels, Eric Ledent, André Pigeon, Lionel Pigeon
Responsable du chronométrage : Jean-Michel Leluc – ITS Chrono

6. CATEGORIES ET CLASSES

Les classes suivantes sont autorisées à prendre part aux 4 HOURS OF SPA CLASSIC :

- SSP
- SSK
- SBK

Chaque classe sera subdivisée dans les catégories suivantes :

- Youngtimer Pro : 1 moto partagée par 2 ou 3 pilotes maximum au sein de la même équipe. 1 moto T de la même catégorie autorisée.
- Youngtimer : 1 moto par pilote (maximum 3 par équipe). Pas de moto T.

7. NOMBRES D'EQUIPAGES ACCEPTES

Les inscriptions seront clôturées lorsque le nombre maximum pour les entraînements sera atteint.

Le nombre maximum d'équipages admis aux essais est de 84 équipages.
Le nombre maximum d'équipages admis en course est de 72 équipages.

8. ADMISSION – LICENCE

Admission

Chaque pilote doit au préalable soumettre une demande d'engagement à l'organisateur via le site www.spa4hours.com. Lors de son engagement, chaque coureur devra s'engager à respecter le présent règlement. Les demandes d'engagement doivent être rentrées au plus tard pour le mercredi 25 mai 2022.

En cas de non-respect des règles reprises dans ce règlement particulier, le ou les pilotes concernés seront exclus de l'épreuve sans remboursement des droits d'inscription.

Licence

Pour prendre part aux 4 Hours of Spa Classic, une licence est obligatoire.

Il existe 3 possibilités :

- licence annuelle FMB Classic Bike ;
- licence annuelle moto classique d'une Fédération Nationale reconnue FIM + **autorisation de sortie pour les étrangers** ;
- Licence « une manifestation » **à commander au préalable via l'application de la FMB-BMB**. (Belges : 65 €, Etrangers : 80 € assurance rapatriement incluse).

9. DROITS D'ENGAGEMENT

Les droits d'engagement s'élèvent à 1350€ par team et doivent être versés sur le compte suivant :

IBAN : BE86 3631 8191 4850

BIC : BBRUBEBB

BENEFICIAIRE : STADE 27 SA

Adresse : Avenue du Stade, 27 – 4910 Theux

Banque : ING Soumagne – Avenue de la Résistance, 27 – 4630 Soumagne

10. ASSURANCES

Conformément aux prescriptions de la loi, le comité organisateur a souscrit un contrat d'assurances auprès d'une société agréée, couvrant la responsabilité civile des conducteurs en cas d'accident avec des tiers, survenant au cours de l'épreuve ou des essais prévus au programme officiel de cette manifestation ». Préciser les montants garantis en dommages corporels et matériels.

11. ACCES AU CIRCUIT

Chaque team d'endurance a droit aux documents suivants:

- 1 bracelet pour chaque pilote. Ce bracelet donne accès à l'enceinte du circuit et à la pit-lane ;
- 8 bracelets « team » qui donnent accès à l'enceinte du circuit ainsi qu'à la pit-lane ;
- 2 accès « paddock » pour la camionnette / camion (technique) et 1 accès « parking » par pilote, 2 accès « parking » pour le team

NB : aucun document d'accès supplémentaire ne sera délivré.

Tous les documents d'accès devront être réceptionnés au Welcome Center

- Lieu : Garage de La Source – Route du Circuit, 22 – 4970 STAVELOT
- Heures d'ouverture :
 - mercredi 1^{er} juin 2022 de 08h00 à 21h00
 - jeudi 2 juin de 08h00 à 22h00
 - vendredi 3 juin de 08h00 à 18h00

Aucun accès ne sera autorisé sans ces documents.

Accès au Paddock 4 Hours of Spa Classic via Blanchimont (Entrée D) **uniquement**. Le paddock sera accessible dès le mercredi 1^{er} juin à 09h00.

12. PITBOX

Il n'y aura pas de pitbox à disposition pour la course des 4 Hours of Spa Classic. Pour la course, chaque team disposera d'une tonnelle mise en place par l'organisateur dans la Pitlane F1, devant les Pitbox des teams EWC. Un raccordement électrique sera également disponible.

13. NUMEROS DE COURSE

Les numéros de course et couleurs des disques seront conformes aux différents règlements techniques. Les numéros devront être disposés très visiblement de manière à être vus sans difficulté par le bureau de chronométrage.

14. QUALIFICATIONS

15.1 Tous les entraînements sont officiels et chronométrés et, sauf indication contraire, ils auront lieu selon l'horaire repris en annexe 1.

15.2 Chaque pilote devra au minimum effectuer trois tours durant sa séance. Les pilotes sont tenus d'utiliser les transpondeurs qui leur ont été attribués. Toute infraction à cette règle verra l'exclusion immédiate du team.

15.3 Seuls les motocycles régulièrement engagés peuvent participer aux essais. Tous les coureurs devront avoir piloté un minimum de 3 tours pour pouvoir participer à la course. Un motocycle accidenté ne pourra être remplacé, après vérification, qu'avec l'accord écrit du Directeur de Course et vérification du Collège Technique.

15.4 De même qu'ils n'assument aucune responsabilité quant aux accidents qui pourraient se produire pendant l'épreuve, les organisateurs n'assument aucune responsabilité quant aux accidents qui pourraient se produire pendant les essais.

15.5 Pour se qualifier, chaque coureur devra avoir réalisé lors de sa séance qualificative un temps au moins égal à la moyenne des trois meilleurs temps de sa classe (SSP,SSK,SBK) et de son groupe de coureur (jaune, bleu, rouge) majoré de 20%. Avec l'accord du directeur de course, un coureur qualifié pour le départ, dont le coéquipier n'est pas qualifié, pourra changer d'équipe. Ce changement d'équipe devra être notifié par le concurrent qui accepte le coureur dans l'équipe au secrétariat sportif pour le **vendredi 3 juin** à 09h00.

15.6 Immédiatement après les essais libres-qualificatifs, une liste provisoire des coureurs qualifiés pour les « 4 Hours of Spa Classic » sera publiée en fonction du meilleur temps réalisé sur un tour par le coureur le plus rapide de chaque équipe.

Une grille de départ des équipes sera publiée le **jeudi 2 juin**, immédiatement après la fin de la dernière séance de qualification.

En cas d'ex æquo, on tiendra compte du 2^{ème} meilleur temps de l'équipe.

15. DEPART

La procédure de départ applicable est du type dit "Le Mans" ou en épi. La procédure de départ est la suivante :

15.1 35 minutes avant le départ, les coureurs se préparent avec leur machine devant leur stand.

15.2 30 minutes avant le départ de la course, ouverture de la sortie de la voie des stands pour le tour de reconnaissance. Feux verts allumés à la sortie de la voie des stands. Une pénalité de « Stop & Go » sera infligée aux équipes qui n'effectuent pas le tour de reconnaissance.

15.3 25 minutes avant le départ de la course, fermeture de la sortie de la voie des stands. Feux rouges allumés à la sortie de la voie des stands.

15.4 Les coureurs étant arrivés après la fermeture, et ceux qui ne veulent pas effectuer le tour de reconnaissance auront la possibilité de se mettre sur la grille dans les 5 minutes suivant l'arrivée des coureurs qui viennent d'accomplir le tour de reconnaissance. Pour ce faire, ils devront suivre les instructions des officiels de la grille de départ.

Tout coureur qui rencontre un problème avec sa machine lors du tour de chauffe peut retourner dans la voie des stands et procéder à des réparations ou changer de machine. Les coureurs qui démarrent le tour de chauffe depuis la voie des stands seront pénalisés avec un Stop & Go.

15.5 Lorsque les coureurs reviennent sur la grille après le tour de reconnaissance, ils prennent place à leur position. Sur la grille, les motocycles doivent être échelonnés en biais (en épi) selon un angle de 45° sur le côté de la piste, derrière la ligne de départ. Ils doivent être distants chacun de 5 mètres. Chaque motocycle sera tenu par une aide.

Des changements de pneu et des réparations peuvent être effectués sur la grille de départ jusqu'à ce que le panneau « 3 minutes » soit présenté. Après le tour de reconnaissance, les pilotes peuvent choisir de changer de pneus sur la grille afin de les adapter aux conditions régnant sur la piste.

15.6 Environ 5 minutes avant le départ du tour de chauffe, on présente les panneaux suivants accompagnés d'un avertissement sonore :

- Panneau « 5 minute » : début du compte à rebours
- Panneau « 3 minutes » : toutes les personnes hormis les coureurs, 1 assistant et une personne avec un parapluie au maximum par coureur, évacueront la grille. A ce moment-là, personne (excepté les officiels accrédités) n'est autorisé à se rendre à nouveau sur la grille. Toute intervention sur les motocycles est interdite.
- Panneau « 1 minute » + panneau « casque » : toutes les personnes hormis les coureurs et un assistant par coureur, évacueront la grille. Les coureurs doivent se trouver en face de leur propre machine de l'autre côté de la piste.
- Panneau « 30 secondes »
- Drapeau vert : départ du tour de chauffe.

Si, même après l'aide immédiate de l'assistant, un coureur ne parvient pas à faire démarrer son moteur, la moto doit être poussée dans le couloir des stands et le coureur prendra le départ retardé depuis les stands.

Une voiture de la Direction de Course suit le groupe des coureurs.

Lorsque les coureurs reviendront à la grille de départ à la fin du tour de chauffe, ils arrêteront leur moto, chacune à son emplacement indiqué, et couperont le moteur. Les motocycles doivent être placés dans la même position qu'avant le départ des ou du tour(s) de chauffe.

Seul un aide par machine et les coureurs qui prennent le départ sont autorisés sur la grille.

15.7 Si un coureur a des difficultés, il doit se rendre immédiatement aux stands. Il est absolument interdit aux coureurs de se rendre sur la grille de départ dans l'intention de retarder celui-ci. Au cas où un coureur arrive en retard à la grille, alors que le panneau "1 minute" a déjà été montré, il devra obligatoirement se diriger vers les stands à vitesse modérée, d'où il prendra le départ retardé.

15.8 Au milieu de la piste, sur la ligne de départ, un commissaire avec drapeau rouge attend l'arrivée des coureurs sur la grille et il reste sur place jusqu'à ce que le starter lui donne l'ordre de quitter la piste, après que le drapeau vert ait été présenté par le commissaire se trouvant à la fin de la grille.

Un deuxième commissaire avec drapeaux vert et rouge se trouve à la fin de la grille:

- au moyen du drapeau vert, il indique que la grille est en ordre
- au moyen du drapeau rouge, il arrête un coureur qui arrive en retard, après la voiture de Direction de Course, et veille à ce que ce coureur puisse partir d'une position d'arrêt à la fin de la grille et après le départ ou qu'il se rende aux stands.

Départ de la course

- Panneau "1 minute", panneau "casque" + avertissement sonore : les coureurs doivent se trouver en face de leur propre machine de l'autre côté de la piste.
- Panneau "30 secondes" + avertissement sonore
- Drapeau national : départ. Chaque coureur court vers son motocycle, met le moteur en marche et commence la course. Le moteur sera mis en marche par le coureur seul, en utilisant un moyen mécanique disposé sur la machine. Tout aide extérieure est interdite.

15.9 Si un coureur ne peut pas mettre son moteur en marche, le Directeur de Course, au moyen du drapeau vert, autorisera l'aide à pousser le motocycle, dès qu'il le jugera possible.

Si, malgré cette intervention, un coureur ne parvient pas à partir, les commissaires de piste pousseront immédiatement la machine vers les stands (à l'entrée ou à la sortie selon la proximité). Le motocycle pourra être ramené à son stand sous la protection d'un commissaire. Le coureur prendra le départ dès que sa machine sera réparée.

15.10 Après le passage de la totalité du peloton devant la sortie du couloir des stands, un départ retardé avec feux verts ou au drapeau vert sera donné aux coureurs qui s'y trouvent.

15.11 Le coureur qui est en mouvement ou qui ne se trouve pas en face de sa propre machine de l'autre côté de la piste au moment de l'apparition du feu vert ou du baisser du drapeau national sera sanctionné.

16. ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera la ligne d'arrivée F1.

Après avoir franchi la ligne d'arrivée, les coureurs effectueront encore un tour à allure modérée et puis rentreront par la pit-lane F1 au parc fermé.

Le classement sera établi en fonction du nombre de tours accomplis et du temps de passage.

Pour être classée, une équipe doit :

- avoir franchi la ligne d'arrivée sous le drapeau à damiers sur la piste (et non dans la voie des stands). Le coureur doit être en contact avec sa machine ;
- avoir franchi la ligne d'arrivée après le vainqueur endéans les 10 minutes ;
- avoir couvert au moins 75% de la distance parcourue par l'équipe vainqueur de la classe correspondante.

17. DUREE DE CONDUITE – ETAT DE COURSE DES MOTOCYCLES

Pour les équipages en catégorie Youngtimer (à deux ou trois machines), lors de chaque changement de machines, un changement de pilote est obligatoire.

C'est au concurrent qu'est dévolu le soin de prendre le départ avec sa machine en état de course et de la maintenir ainsi pendant l'épreuve. Toute détérioration mécanique modifiant le comportement normal de la machine, devra être réparée avant de repartir, sous peine de mise hors course.

18. ABANDON DU MOTOCYCLE

L'abandon par le coureur d'un motocycle sur le circuit, ne fut-ce que quelques instants, constitue un cas de mise hors course, sauf si cet abandon résulte, après une chute, du transport du coureur au centre médical du circuit pour examens. Si le médecin responsable estime que le coureur est apte à reprendre part à la course, il sera ramené à son motocycle à l'aide d'un véhicule de l'organisation par un itinéraire intérieur du circuit, à l'endroit où il avait chuté.

19. ARRETS AUX STANDS

19.1 L'accès des motocycles aux stands doit se faire exclusivement par le couloir des stands. Lors des arrêts aux stands, les coureurs devront prendre toutes les dispositions pour placer leur machine aussi près que possible de leur stand, de façon à laisser le plus d'espace libre pour le passage des autres concurrents.

19.2 L'usage du couloir des stands doit obligatoirement être suivi d'un arrêt du motocycle à son stand ou d'un arrêt dans la zone de pénalité "Stop & Go".

19.3 Si, à la fin du couloir des stands, le moteur d'un motocycle n'a pas redémarré, celui-ci sera repoussé jusqu'à son stand et ce, en obtempérant aux directives des commissaires de Stand.

19.4 Lorsqu'un motocycle s'arrête à son stand, pour quelque cause que ce soit, même un renseignement verbal, le moteur doit être obligatoirement stoppé, sous peine de mise hors course.

19.5 Après un arrêt au stand, le coureur peut reprendre la piste si le feu lumineux placé à l'extrémité de la voie des stands n'est pas au rouge.

19.6 Lorsque le feu lumineux est "bleu clignotant", l'accès à la piste est autorisé mais les coureurs doivent veiller à ne gêner en aucune manière les coureurs et motocycles en course ou participant aux entraînements.

20. ARRETS AUX STANDS, RAVITAILLEMENT ET REPARATIONS

20.1 La vitesse dans la voie des stands est limitée à 60 km/h.

20.2 Lors d'un arrêt au stand, le moteur doit obligatoirement être arrêté. Il peut être mis, momentanément, en marche pour un essai ou un réglage.

20.3 Pour repartir, le coureur étant sur la moto, 2 personnes sont autorisées à pousser la machine ou le coureur peut également utiliser le starter de la machine. L'utilisation de batterie additionnelle est interdite.

20.4 Seuls les membres accrédités des équipes porteurs des laissez-passer officiels adéquats sont admis dans la zone de travail devant leur stand immédiatement avant d'intervenir sur la moto. Ils doivent quitter cette zone dès que le travail est achevé. En dehors des interventions, les membres des équipes ne peuvent rester dans la voie des stands.

20.5 Pendant l'arrêt au stand, devant celui-ci, 4 personnes accréditées peuvent travailler sur la machine, la ravitailler, nettoyer les phares, le pare-brise, etc. Si le coureur participe à l'intervention, il sera compris dans ces 4 personnes. En cas de perte ou de défaillance du transpondeur, un officiel est autorisé à effectuer le changement.

Lorsque les interventions sur la machine sont réalisées à l'intérieur du stand, le nombre de personnes travaillant sur la moto n'est pas limité.

20.6 Pendant la course ou une manche, le ravitaillement d'essence et d'huile, de même que les réparations et les réglages, ne peuvent s'effectuer qu'au stand assigné à l'équipe. Il est strictement interdit, sous peine de mise hors course, d'apporter une aide quelconque à un motocycle en dehors de son stand désigné. Exception faite du coureur en course à ce moment et qui ne pourra utiliser que du matériel ou de l'outillage qu'il aura éventuellement sur sa machine.

20.7 Avant le départ de la course, les systèmes de ravitaillements devront être soumis à l'approbation du Collège Technique

20.8 Pendant toute la durée d'une manifestation (essais & course) un système de ravitaillement en carburant à l'aide de cruche, seau, entonnoir, etc., où l'essence s'écoule à l'air libre, est interdit. Le ravitaillement en carburant doit s'effectuer par gravité. Tout système sous pression est interdit. Le ravitaillement en carburant doit s'effectuer obligatoirement dans la voie des stands devant le stand assigné à l'équipe par le système de valve automatique. Le coureur doit descendre de sa machine pendant le ravitaillement.

Les opérations de ravitaillement en carburant et d'autres interventions ne peuvent pas avoir lieu simultanément. Avant de ravitailler une machine, elle doit être béquillée.

Tout ravitaillement (en carburant) doit se dérouler après que toute intervention mécanique sur la machine soit terminée et avant que le coureur ne tente de redémarrer sa machine.

Pendant le ravitaillement en carburant, l'utilisation des couvertures chauffantes n'est pas autorisée. Tout le personnel concerné par le ravitaillement, y compris la personne responsable de l'extincteur, doit porter une combinaison de protection contre le feu, doit se protéger les mains et les pieds avec des gants et des chaussures fermées, se protéger les yeux et la tête avec une cagoule ignifugée et un masque ou un casque intégral. Ces consignes sont applicables durant les essais et la course. Tout autre personne devra se situer à au moins un mètre de la moto.

Après le ravitaillement (en carburant) toute intervention mécanique sur la machine n'est possible qu'à l'intérieur du stand assigné à l'équipe.

20.9 Une réserve de 100 litres d'essence au maximum est admise au stand.

20.10 Il est défendu de fumer dans, devant et derrière les stands ainsi que d'y faire du feu.

20.11 Chaque équipe devra obligatoirement affecter une personne à la sécurité incendie. Celle-ci devra être équipée d'un extincteur efficace contre les feux de carburant de minimum 9 kg. Cette personne devra obligatoirement être présente, extincteur en main, prêt à fonctionner, lors des opérations de ravitaillement en carburant. Pendant ces opérations, la personne en charge devra se protéger les yeux, la tête, et avoir le corps entier protégé par des vêtements ignifugés.

20.12 Équipages à deux ou trois machines, les mêmes règles s'appliquent ainsi que les suivantes :

- Lorsqu'une machine d'un équipage est sur la piste, la deuxième machine entreposée dans les stands devra être ravitaillée en carburant sur la voie des stands. Les autres opérations de maintenance sont autorisées à l'intérieur du stand. Après le ravitaillement la moto devra retourner dans le stand.
- Lors des changements de machines, un changement de pilotes est obligatoire.
- Lors des changements de machine uniquement, les pilotes peuvent aider, pas les mécanos !
- Lors des changements de machine, la machine qui repartira devra être placée en attente, moteur arrêté et mise sur béquille arrière, devant le stand. Elle ne pourra être sortie du stand qu'un tour avant le changement de machine. La moto pourra être sortie du box pour chauffer le moteur.
- Quand la moto arrive à hauteur du stand, le pilote qui va partir doit béquiller la moto rentrante. Puis il peut prendre place sur sa moto que son coéquipier débéquillera. Alors seulement il pourra démarrer sa moto.
- Ce sont toujours les pilotes qui changent le transpondeur d'une moto à l'autre

20.13 Toute infraction à cet article sera sanctionnée par une procédure "Stop & Go".

21. PROCEDURE "STOP & GO"

Pendant la course, sur injonction du Directeur de course ou de son adjoint, le coureur sera prié de s'arrêter dans la zone de pénalité, et y rester, à l'arrêt, pendant 30 secondes. Il pourra ensuite reprendre la course.

Le coureur doit respecter la limitation de vitesse (60 km/h), depuis le début de la voie des stands, jusqu'à la sortie. En cas d'infraction de cette limitation de vitesse, la procédure "Stop & Go" sera répétée; dans le cas d'une seconde infraction de cette limitation de vitesse, le drapeau noir sera présenté au coureur.

Dans le cas d'un nouveau départ, la règle susmentionnée est également d'application.

Dans le cas d'une course interrompue avant que la pénalité ne soit appliquée, et s'il y a une deuxième partie, le coureur pénalisé pour un départ anticipé sera tenu d'effectuer son "Stop & Go" après le départ de la deuxième partie de la course.

Dans le cas où un coureur n'a pas encore effectué sa pénalité pour départ anticipé, infligée lors de la première partie de la course et qu'il a également anticipé le départ de la deuxième partie de la course, il se verra présenter le drapeau noir.

Une fois que l'équipe a été avertie de la pénalité, un panneau avec le mot "STOP" et le numéro du coureur sera présenté à la passerelle du directeur de course. Si le panneau "STOP" a été présenté 5 fois au coureur concerné et qu'il ne s'arrête toujours pas, le drapeau noir lui sera alors présenté à son 6ème passage.

Si plus d'un coureur sont pénalisés, le panneau "STOP" sera présenté à un autre coureur pénalisé lors des tours suivants. L'ordre des arrêts sera basé sur les temps des qualifications, le coureur le plus rapide s'arrêtant en premier.

Si un coureur encourt une pénalité de "Stop & Go", l'équipe peut alors avoir un mécanicien présent dans la zone de pénalité pour assister son coureur, sous la direction des commissaires, afin de redémarrer sa machine si elle cale. Le mécanicien ne doit pas interférer dans la procédure "Stop & Go", laquelle est sous le contrôle de la direction de course.

Dans le cas où un coureur manque de répondre aux instructions d'effectuer un "Stop & Go", et qu'il y a plus d'un coureur pénalisé, aucun coureur suivant ne sera prié de s'arrêter, jusqu'à ce que le coureur précédent se soit arrêté ou que le drapeau noir lui ait été présenté.

Il est strictement interdit au coureur qui effectue une procédure "Stop & Go" de s'arrêter dans la voie des stands sous peine d'exclusion. Si tel est le cas, et ce pour autant qu'il se soit initialement arrêté avant la cinquième présentation du panneau "STOP", il doit reprendre la piste et effectuer la procédure "Stop & Go" après avoir parcouru un tour du circuit.

Dans le cas où un coureur pénalisé n'a pu effectuer la procédure "Stop & Go" avant la fin de la course, une pénalité de 1 minute sera ajoutée à son temps de course.

22. PROCEDURE EN CAS DE PROBLEME TECHNIQUE OU DE CHUTE

En cas de panne sur la piste, le pilote est tenu de déplacer sa machine de manière à ce qu'elle ne gêne pas le passage des autres participants. Il peut ensuite procéder à une réparation avec les moyens disponibles.

Les pilotes qui se trouveraient dans les zones de dégagement et ne peuvent procéder à une réparation, sont tenus d'attendre l'assistance du « safety crew » du circuit. Ceux-ci ramèneront le pilote et le transpondeur. Les co-équipiers peuvent dès lors continuer la course. La moto peut également être réparée et pourra reprendre la piste avec l'accord du commissaire technique. Le pilote pourra continuer la compétition à condition qu'il ait l'accord du médecin de la course.

Les pilotes qui se trouveraient dans les zones de dégagement suite à une chute ou à un problème technique sont tenus d'attendre l'assistance médicale du « safety crew » du circuit. Ceux-ci ramèneront le pilote et le transpondeur. Pendant que le pilote est contrôlé par le médecin de la course, le transpondeur est ramené au team afin que les co-équipiers puissent continuer la course.

23. ARRET DES COUREURS

Le Directeur de Course, de sa propre autorité ou sur avis des délégués sportifs ou techniques, ou des commissaires de piste, provoquera l'arrêt du motocycle dont le coureur aurait commis une infraction ou dont la machine ne semblerait plus en état normal. Cette décision sera notifiée au coureur à tous les postes de commissaires au moyen du drapeau noir, ou noir avec cercle orange, accompagné du numéro du motocycle. S'il n'a pas obtempéré à l'injonction du Directeur de Course dans le tour qui suivra la notification de cet ordre, cette infraction entraînera la mise hors course. Les mêmes mesures seront prises pendant les essais.

24. CONTROLE ADMINISTRATIF

24.1. Secrétariat de course

Le secrétariat de course sera situé sous la tente « DG Sport », dans le paddock prévu pour les 4 Hours of Spa Classic.

Tous les concurrents, lors de leur arrivée sur place, devront obligatoirement se présenter au secrétariat de course. Les dernières formalités d'inscription et les contrôles administratifs prévus par l'organisateur et par la fédération y seront exécutés.

La fiche technique sera également remise. C'est muni de cette fiche dûment remplie que les concurrents pourront se présenter aux vérifications techniques.

24.2. Contrôle Administratif :

- le mercredi 01/06 : de 12h00 à 17h00

25. CONTROLE TECHNIQUE

Endroit : Paddock « 4 Hours of Spa Classic

Timing :

- le mercredi 01/06 : de 12h00 à 17h00

L'équipement des motos devra être en conformité avec le Règlement Technique des 4 Hours of Spa Classic. Les coureurs doivent présenter leur moto et leur équipement personnel. Les coureurs doivent être munis de leur fiche technique parfaitement complétée.

Attention : au CT, il est impératif de présenter la moto avec le carénage démonté. Le liquide de refroidissement doit être remplacé par de l'eau.

Le support de transpondeur doit être fixé mécaniquement à la moto.

Une fois que la moto d'un team est passée au CT, un membre de celui-ci, muni de la fiche technique, pourra réceptionner le transpondeur au secrétariat de course. Les teams dont la fiche technique de la moto n'aura pas été réceptionnée ne pourront participer aux essais.

26. CHRONOMETRAGE – TRANSPONDEURS – BRASSARDS

Le Chronométrage s'effectue à l'aide d'un système électronique d'enregistrement des passages des coureurs basé sur l'utilisation de « transpondeurs ».

Il est de la responsabilité du coureur d'entrer en piste tant lors des essais que pour la course avec une motocyclette équipée d'un « transpondeur » loué sur place auprès du collège de chronométrage.

L'échange ou le prêt de « transpondeurs » entre coureurs sont interdits

Les feuilles de temps seront disponibles durant le week-end au secrétariat de course (1 seul document par team ou pilote).

Pour tout dégât au transpondeur ou perte de celui-ci, une indemnité de 400 € sera réclamée. Pour tout dégât à un brassard ou perte de celui-ci, une indemnité de 30 € sera réclamée.

Les transpondeurs et brassards ne seront remis qu'avec le dépôt d'une licence ou d'une pièce d'identité au secrétariat de course, à condition que toutes les formalités du contrôle technique aient été effectuées.

Les transpondeurs et brassards seront repris à la fin de la course ou le dimanche matin par les officiels au secrétariat de course.

27. BRIEFING

Briefing obligatoire pour les pilotes et les teams managers :

- lieu : Salle de la Fraternité – Place de la Fraternité, 2 – 4960 MALMEDY
- heure : mercredi 1 juin à 18h

- pénalité en cas d'absence : STOP & GO

28. CARBURANT

Seul le carburant disponible dans le réseau commercial des distributeurs en carburant pourra être utilisé. Pour remplir les bidons, les préposés devront également porter leur équipement de sécurité. Le remplissage des bidons ne pourra se faire que **devant** le stand et avec les mêmes procédures de sécurité que pour le ravitaillement :

- présence du commissaire de stand ;
- assistance d'une personne portant des vêtements résistant au feu, un casque et munie d'un extincteur

29. ELECTRICITE

Prises 220V 16A et 380V 16A PCE bipolaires.

30. MINI-BIKES

Les mini-bikes ne peuvent être utilisés dans le paddock que pour le déplacement des membres du team ou pour le transport de petits objets. Il est strictement interdit d'utiliser des mini-bikes à des fins ludiques dans le paddock.

Il est interdit au moins de 16 ans de rouler en scooter ou mini-moto dans le paddock. En cas d'infraction, l'organisateur confisquera celle-ci.

31. ENVIRONNEMENT

Le tapis environnemental est obligatoire et ce, sur tout type de surface. Le Code environnemental de la FIM Europe est de stricte application.

32. PROCEDURE MEDICALE

En cas de ou suite à une chute, si un coureur doit être évacué vers le centre médical, il pourra, après accord du médecin de la course, rejoindre sa machine. Il doit à tout moment être accompagné par un officiel.

33. TIMING

- Voir Annexe 1

34. MODIFICATION DU REGLEMENT PARTICULIER

Le jury, en accord avec le directeur de course, se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il juge utile pour la bonne marche des essais ou des courses ou même d'en changer le programme.

Tout cas non prévu dans le présent règlement sera tranché par le jury, en accord avec le directeur de course et en conformité avec les ; Codes Sportifs International et Européen.

35. RECLAMATIONS ET INTERPRETATION DU REGLEMENT

Toute réclamation devra être faite par écrit et remise au directeur de course.

En cas de contestation au sujet de l'interprétation du présent règlement ou au sujet du Règlement sportif et technique des 4 Hours of Spa Classic, seul le texte en langue française fera foi.

36. PRIMES

Aucune prime ne sera remise.

37. PODIUM

La remise des coupes aux trois premiers teams de chaque classe se fera le vendredi immédiatement après la course, sur le podium.

38. ANNULATION DE L' EPREUVE

Si les 4 Hours of Spa Classic devaient être annulées pour une quelconque raison, les organisateurs ne pourront en être tenus responsables et, de ce fait, les concurrents ne pourront réclamer aucune indemnité. Sauf cas de force majeure, les concurrents seront avertis préalablement de la suppression de la course et les droits d'inscription seront remboursés.

Fait à Theux, le 24 mars 2022

JUPSIN Carolane, secrétaire JUMPY

DOBBELAERE Philippe, Le Directeur de Course



Annexe 1 : Timing



**2022 FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP
24H SPA EWC MOTOS - 2 > 5 JUNE 2022**

SUNDAY MAY 29th			
16:00	20:00		Accreditation center opening
MONDAY MAY 30th			
07:00	20:00		Accreditation center opening
09:00	20:00	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Paddock Setup
TUESDAY MAY 31th			
07:00	20:00		Accreditation center opening
09:00	18:00	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Private practice
WEDNESDAY JUNE 1st			
08:00	22:00		Accreditation center opening
09:00	15:00	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Scrutineering
09:00	20:00	INTERNATIONAL BRIDGESTONE HANDY RACE	Paddock Setup
09:00	20:00	FIM SIDECAR WORLD CHAMPIONSHIP	Paddock Setup
09:00	20:00	4H SPA CLASSIC	Paddock Setup
13:00		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Track Inspection
16:00		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Jury Meeting
16:00	17:00	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Parade
17:00	19:00	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Signing session
19:15		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Riders Briefing
18:00	21:00	4H SPA CLASSIC	Administrative checkings and Scrutineering
21:30		4H SPA CLASSIC	Riders' Briefing
THURSDAY JUNE 2th			
08:00	22:00		Accreditation center opening
08:00	11:00	INTERNATIONAL BRIDGESTONE HANDY RACE	Administrative checkings and Scrutineering
08:00	11:00	FIM SIDECAR WORLD CHAMPIONSHIP	Administrative checkings and Scrutineering
08:15		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Medical Inspection
08:30		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Track Inspection
9:00	9:45	4H HISTORIQUE	Free practice session
10:00		INTERNATIONAL BRIDGESTONE HANDY RACE	Riders' Briefing
10:00	12:00	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Free practice sessions
11:00		FIM SIDECAR WORLD CHAMPIONSHIP	Riders' Briefing
12:10	12:30	FIM SIDECAR WORLD CHAMPIONSHIP	1st Free practice session
12:40	13:20	INTERNATIONAL BRIDGESTONE HANDY RACE	Free practice session
13:30	13:50	4H SPA CLASSIC	1st Timed Practice Session - Rider Blue
14:00	14:20	4H SPA CLASSIC	1st Timed Practice Session - Rider Yellow
14:30	14:50	4H SPA CLASSIC	1st Timed Practice Session - Rider Red
15:00	15:20	FIM SIDECAR WORLD CHAMPIONSHIP	2nd Free practice session
15:30		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Track Inspection
15:40	16:00	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	1st Qualifying Practice Session Rider Blue
16:10	16:30	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	1st Qualifying Practice Session Rider Yellow
16:40	17:00	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	1st Qualifying Practice Session Rider Red
17:10	17:30	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	1st Qualifying Practice Session Rider Green (R)
17:40	18:00	FIM SIDECAR WORLD CHAMPIONSHIP	1st Timed Practice Session
18:00	18:30		BREAK
18:40	19:10	INTERNATIONAL BRIDGESTONE HANDY RACE	Timed Practice Session
19:20	19:40	FIM SIDECAR WORLD CHAMPIONSHIP	2nd Timed Practice Session
20:00	20:20	4H SPA CLASSIC	2nd Timed Practice Session - Rider Blue
20:30	20:50	4H SPA CLASSIC	2nd Timed Practice Session - Rider Yellow
21:00	21:20	4H SPA CLASSIC	2nd Timed Practice Session - Rider Red
21:30		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Track Inspection
21:40	00:00	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Night Practice

V8 - 17/02/2022

FRIDAY JUNE 3th			
08:00	22:00		Accreditation center opening
08:15		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Medical inspection
08:30		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Track inspection
09:00	09:20	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	2nd Qualifying Practice Session Rider Blue
09:30	09:50	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	2nd Qualifying Practice Session Rider Yellow
10:00	10:20	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	2nd Qualifying Practice Session Rider Red
10:30	10:50	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	2nd Qualifying Practice Session Rider Green (R)
11:00	11:30	4H SPA CLASSIC	Warm Up
11:45	13:45	PROMOTION	VIP LAPS
14:00	15:00	INTERNATIONAL BRIDGESTONE HANDY RACE	Race 1
15:15	15:45	SIDECARS	Race 1
16:30	20:30	4H SPA CLASSIC	Race
SATURDAY JUNE 4th			
08:00	22:00		Accreditation center opening
08:15			Medical inspection
08:30			Track inspection
09:00	09:45	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Warm-Up
10:00	10:10	FIM SIDECAR WORLD CHAMPIONSHIP	Warm-Up
10:25	10:55	INTERNATIONAL BRIDGESTONE HANDY RACE	Race 2
11:10	11:40	FIM SIDECAR WORLD CHAMPIONSHIP	Race 2
12:00	13:00	PROMOTION	VIP LAPS
13:00		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Starting Grid
13:00		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Pits exit: "Green light" + 5' Board
13:01		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	4' Board
13:02		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	3' Board
13:03		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	2' Board
13:04		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	1' Board
13:05		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Pit Lane closed with red flag
13:10	13:45	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Teams presentation
13:10		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Grid Acces open
13:47		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	National Anthem
13:49		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Grid Evacuation
13:50		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	5' Board
13:52		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	3' Board + Track Evacuation (Except 1 mechanic/bike)
13:54		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	1' Board
13:54:30		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	30" Board
13:55		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Green flag - Warm up lap
13:58:50		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	EWC Official Anthem
13:59		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	1' Board
13:59:30		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	30" Board
14:00		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Race Start
SUNDAY JUNE 5th			
07:00	12:00		Accreditation center opening
14:00		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Race finish